



D.E.A.E.S.

DIPLÔME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

L'AES réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser une perte d'autonomie. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, au mode de vie ou à la maladie. L'AES accompagne les personnes dans leur globalité qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents, de familles, de personnes âgées ou en situation de handicap.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS



- Demandeurs d'emploi
- Salariés :
 - ⇒ Apprentissage : de 16 à 29 ans révolus ou RQTH
 - ⇒ Formation continue

Admission :

- Réussir l'épreuve écrite et/ou orale selon les prérequis
- Expérience dans le secteur conseillée et/ou projet professionnel validé
- Aptitudes relationnelles attendues.
- Délais d'accès selon réglementation

OBJECTIFS



Acquérir un niveau de compétence correspondant aux différentes missions et fonctions de l'AES selon les différents lieux professionnels d'exercice : EHPAD, associations d'aide à domicile, structures pour personnes en situation de handicaps, inclusion scolaire

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en **situation de handicap**
Contacter notre référent **H+** : **Mme Solène BRUNEL**



TARIFS MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INDICATEURS

En apprentissage : prise en charge par l'OPCO de l'employeur
Demandeurs d'emploi : prise en charge par le Conseil Régional
Salariés : 11.90€ de l'heure soit 6 747.30€ (coûts pédagogiques).
Vous pouvez également consulter et télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la MFR de Ste Florine. Les taux de réussite et d'insertion sont également consultables sur le site internet.



DURÉE

Formation théorique : 567 heures (16 semaines) dont 21 heures d'AFGSU (Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

Formation pratique (selon le statut):

- Formation continue : 840 heures (24 semaines) 2 stages pratiques minimum en formation complète ou 168 heures (environ 5 semaines) par bloc de compétences à valider en formation partielle (EHPAD, FAM/MAS, ULIS, SAAD ...).

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation comprend 5 Blocs de Compétences (BC) **dispensés en alternance** :

- **BC1**: Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- **BC2**: Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
- **BC3**: Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.
- **BC4**: Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
- **BC5** : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

PASSERELLES ET DEBOUCHES

POSSIBLES APRES LA FORMATION

Accès direct à l'emploi assuré au sein du réseau de partenaires de la MFR
Poursuite d'étude possible vers les filières éducatives, sociales et paramédicales

FINANCEMENT FORMATIONS CONTINUES

Projet professionnel validé par Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi
Formation éligible au CPF, CIF
Devis sur demande sous un délai de 48 heures

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active, interventions de professionnels, visites sur le terrain, mises en situation, analyse de la pratique.

Les ateliers pédagogiques permettent :

- D'appréhender les techniques de soins ;
- D'apprendre à répondre aux besoins nutritionnels des différents publics ;
- De perfectionner ses connaissances sur l'entretien du cadre de vie ;
- D'analyser sa pratique en conditions réelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme de niveau III. Évaluation en **contrôle continu** (CCF) et une **épreuve terminale** organisée par la DREETS conformément au décret n°202161133 du 31 août 2021.

Possibilité de valider uniquement certains blocs de compétences.

FINANCEMENT/REMUNERATION APPRENTISSAGE

Prise en charge financière de la formation par l'employeur et l'OPCO correspondant.

Pour l'apprenti :

Rémunération par l'employeur (27 à 61 % du SMIC) en fonction de l'âge.

Pour les apprentis de plus de 26 ans : rémunération au SMIC

Pour l'employeur :

Aides financières de l'Etat (exonération de charges sociales, aide unique aux employeurs d'apprentis ...)

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-
Tél 04 73 54 19 31 Fax 04 73 54 32 30



FLORINE



mfr.ste.florine@mfr.asso.fr



www.mfr-steflorine.fr